

CIRCULAIRE RENTRÉE 2021-2022

Sous réserve de modifications liées aux conditions sanitaires. Il est fort probable que l'organisation d'accueil mise en place en septembre 2020 soit reconduite jusqu'en décembre 2021.



Accès aux écoles

Ecole de Villard : 649 rue de Villard à Divonne-les-Bains

Ecole de Vésenex : 154 rue de Vésenex à Divonne-les-Bains

Téléphone : 04 50 28 44 10

Courriel : secr.eco@jda-gex.org

Comptabilité : 04 50 28 36 02

Site internet : www.jda-gex.org

*Merci de lire **ATTENTIVEMENT** ce document
Toutes les informations vous sont données pour l'année scolaire
À GARDER À PORTÉE DE MAIN TOUTE L'ANNÉE
Des dates sont à noter dans vos agendas*

Rentrée scolaire 2021 : jeudi 2 septembre

à 9h30 pour Villard

à 10h15 pour Vézenex

Sous réserve de modifications liées aux conditions sanitaires. Il est fort probable que l'organisation d'accueil mise en place en septembre 2020 soit reconduite jusqu'en décembre 2021.



Il n'y aura pas de service de garderie ce matin-là.

JOURS	Horaires de cours
LUNDI	8h45 – 12h00
MARDI	
JEUDI	13h15 – 16h15
VENDREDI	

La cantine, l'étude surveillée et la garderie du soir sont en service **dès le 1er jour.**

ACCUEIL DES ÉLÈVES

Tous les jours, à partir de 8h30, le matin et 13h10 l'après-midi.

Les enfants sont accueillis sur la cour de l'école.

Nous demandons instamment aux parents de ne pas déposer les enfants avant l'ouverture des portes.

EQUIPE EDUCATIVE

Chef d'Établissement : Monsieur Franck TOURNIER

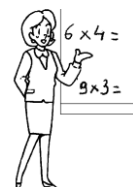
Site Saint Etienne

CLASSE	ENSEIGNANTE
CPC	Mme Colombet (adj. de direction)
CE1C	Mme Tetrel
CE2D	Mme Bouvier
CM1D	Mme Nagadh
CM2D	Mme Duby (adj. de direction)

Personnel Pause Méridienne :

Mmes SHTICZELLE, DEVILLARD et COLICCHIO

Site Jeanne d'arc Gex



CLASSE	ENSEIGNANTE	CLASSE	ENSEIGNANTE
PETITE SECTION	Mme Mazet	CE2A	Mmes Jeanmonod et Jacquemier
MOYENNE SECTION	Mme Benezeth	CE2B	Mme Besacier
GRANDE SECTION	Mme Legave-Saillard	CE2E	Mme Guillot-Plasse
CPA	Mme Brunneval	CM1A	Mmes Bar-Rhout et Truffert
CPB	Mme Pirat-Wanecq	CM1B	Mmes Chevance et Arino-Masson
CE1A	Mmes Vielliard et Broizat	CM2A	Mme Pereira
CE1B	Mme Duvivier	CM2B	Mme Rossignol
CE1E	Mme Amiot	ASH	Mme Certal

3 ASEM : Mmes Barand, Leonardi et Jean-Louis

Pause méridienne	
MATERNELLE et CP	Mmes Barand, Leonardi, Jean-Louis , Habib et Kluj
Salle de restauration	Maîtresse de salle : Mme Nicod Resp. passage des cartes cantine : Mme Susana Martinez
Surveillance	Intérieur/infirmerie : Mme Moret Cours : Mmes Ana Martinez, Huot et M. Charre + à nommer

SORTIES DES ÉLÈVES DE PRIMAIRE

Si vous ne souhaitez pas que vos enfants quittent l'établissement dès 16h15, vous devez leur demander de vous attendre sur la cour où ils seront surveillés jusqu'à 16h30. **Passé cet horaire, l'élève est envoyé en étude ou garderie, la surveillance est alors facturée.**

GARDERIE-ÉTUDE SURVEILLÉE (Voir les conditions générales)

Horaires : **7h30 à 8h30** et **16h30 à 19h00**, sur le site Vésenex. Pour les élèves de Villard, deux consignes à bien respecter. Dernier délai de dépose du matin **8h20** (attention bus) et de reprise sur site **16h25** (attention bus).

Les élèves de l'étude ne peuvent pas sortir avant 17h30.

19h00 est une heure déjà bien tardive, enfants et personnels ont hâte de rentrer chez eux. **Cet horaire doit impérativement être respecté.**

Aucun retard répété ne sera toléré. Il pourrait entraîner l'annulation de la prise en charge de l'enfant.

Merci donc de respecter scrupuleusement les horaires : 16h30-19h00

En cas de problème, vous pouvez contacter la surveillante de l'étude/garderie :

04 50 28 92 86 à partir de 16h45 uniquement!



[SORTIE DE SKI \(voir les «conditions générales» sur le site internet\)](#)

ATTENTION

➤ **le changement d'horaires** se fait au retour des vacances de Noël jusqu'à la fin des sorties de ski.

☞ **Lundi, sortie à 11h15**

➤ **le changement de jours de cantine** ne s'aligne pas sur cette période (se reporter aux conditions générales p.4 : changement de statuts).

ANNULATION SORTIE SKI

En cas d'annulation anticipée dès le vendredi

- ♦ Fin des cours : 11h45
- ♦ Reprise des cours : 13h25

En cas d'annulation le lundi matin

- ♦ Fin des cours : 11h15
- ♦ Reprise des cours : 13h25



[OBJETS TROUVÉS](#)

Plus vite un objet perdu est réclamé, meilleures sont les chances de le retrouver.

Ils sont déposés pendant une quinzaine de jours sur un portant, dans le hall d'entrée de l'école.

[KERMESSE](#)

Date fixée au samedi 25 juin 2022

La participation de la plupart des enfants au spectacle de fin d'année rend leur présence à la fête de l'école indispensable. Aussi une absence dûment motivée devra-t-elle être signalée le plus tôt possible.

SECTION INTERNATIONALE FERNEY-VOLTAIRE

Les enfants de langue maternelle étrangère ont la possibilité de suivre des cours le mardi après-midi ou le vendredi après-midi au **Lycée International de Ferney-Voltaire**. Pour tous renseignements, veuillez contacter ce lycée. Merci de le signaler à l'enseignant.

VACANCES SCOLAIRES Zone A

	Du (après la classe)	Au matin du
TOUSSAINT	Vendredi 22 octobre 2021	Lundi 8 novembre 2021
NOEL	Vendredi 17 décembre 2021	Lundi 3 janvier 2022
HIVER	Vendredi 11 février 2022	Lundi 28 février 2022
PRINTEMPS	Vendredi 15 avril 2022	Lundi 2 mai 2022



PAS DE COURS LES JOURS SUIVANTS :

Vendredi 12 novembre : journée pédagogique Institution

Pont de l'Ascension : jeudi 26 mai et vendredi 27 mai 2022

Lundi de Pentecôte : lundi 6 juin 2022

ATTENTION :

Il y aura un mercredi travaillé en mai :

- mercredi 8 juin (cantine et étude du vendredi) pour rattrapage du vendredi 8 juillet.

FIN DES COURS

La fin des cours est fixée, selon le calendrier national au jeudi 7 juillet 2022 au soir. Ce jour sera une journée pédagogique des enseignants et sera rattrapée le mercredi 8 juin. **La sortie des élèves s'effectuera le mardi 5 juillet au soir.**

COMMUNICATION

Les **numéros de téléphone**, adresses postales et électroniques, en notre possession sont confidentiels et ne seront pas communiqués (sauf pour les demandes de covoiturages).

Les **messages téléphoniques** à transmettre à vos enfants **doivent être exceptionnels et répondre à une réelle urgence**.

Il est très important de nous signaler tout **changement d'adresse postale, électronique et numéro de téléphone**.

Les informations sur la vie quotidienne de l'école sont régulièrement transmises par le biais des « Echos de Jeanne d'Arc » disponibles tout au long de l'année sur le site de l'Institution : Onglet Ecole, Actualité, les Echos.

Nous vous informons que toutes les informations, circulaires, menus cantine sont sur notre site : www.jda-gex.org

ABSENCES

Toute absence doit être signalée le plus tôt possible, idéalement avant 8h30, au secrétariat du primaire, par mail (secre.eco@jda-gex.org) sinon par téléphone **04 50 28 44 10** (**laisser un message sur le répondeur en cas d'absence de la secrétaire**) **et justifiée auprès de l'enseignant au retour de l'enfant en classe, par un mot écrit** (copie au chef d'établissement).

Une absence prévisible exceptionnelle dûment motivée doit être signalée à l'enseignant(e) et au secrétariat par écrit (copie au chef d'établissement).

En cas de désaccord sur le motif de l'absence ou répétition excessive d'absences, la direction se réserve le droit de **remettre en cause la réinscription**. **Les absences sont consignées dans le dossier de l'élève et suivies ATTENTIVEMENT**.

SERVICE D'URGENCE

Le service d'urgence n'est pas un hôpital de jour. Il a pour mission d'assurer :

- les premiers soins en cas d'accidents sur les cours de récréation ou en sport,
- les déclarations d'accidents. (cf. conditions générales)

Il importe qu'un enfant arrive à l'école en bonne santé. Nous ne pouvons pas soigner les enfants qui nous arrivent malades. **Nous vous contacterons afin de venir le récupérer.**

L'Institution n'est pas habilitée à délivrer des médicaments sauf mise en place d'un protocole PAI sous contrôle du médecin scolaire.

Aucun enfant ne peut être porteur, à l'école, d'un médicament.



CARTES : cantine et autorisation de sortie

- 1) Carte-cantine : chaque élève reçoit en début de chaque année scolaire, une nouvelle carte badge permettant d'accéder au service restauration et au CDI pour l'emprunt des livres.

Elle permet de gérer le passage cantine. La non présentation de cette carte génère une recherche de l'enfant, ralentit le passage cantine ce dont nous n'avons vraiment pas besoin !

- 2) Carte d'autorisation de sortie : elle permet à l'élève de sortir seul à la fin des cours du matin (12h00), du soir 16h15; à la fin de l'étude à 17h30, à 18h00 et à 19h00.

→ **En cas de perte, effectuer un règlement de 3,00€ au secrétariat de l'école primaire ou l'acheter sur Ecole Directe.** Les nouvelles cartes sont éditées tous les lundis et jeudis matin à 9h00 au collège.

CANTINE-CHANGEMENT DE STATUT

L'établissement offre aux parents la possibilité de changer le statut de l'enfant (externe ou demi-pensionnaire, changement de jour) **au 2^e et 3^e trimestre.**

Le prix du repas à l'unité est de 10,00 €.

Les modifications s'appliqueront cette année le **jeudi 2 décembre 2021 et jeudi 3 mars 2022** (ce qui signifie que les enfants doivent manger selon votre nouvelle décision dès cette date).

Ces changements doivent impérativement être signalés par courrier une quinzaine de jours avant les dates indiquées. Les lettres arrivées trop tardivement ne seront pas prises en compte.



REPAS SOLIDARITÉ

Un repas solidarité est proposé aux élèves de l'Institution ainsi que d'autres actions de solidarité. Il s'agit de soutenir financièrement des associations.

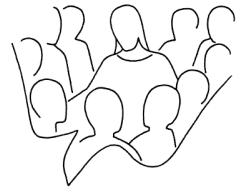


**Haïti-école est une association basée à Cessy, avec laquelle nous avons un partenariat privilégié : celle-ci aide à la scolarisation des enfants de ce pays. Elle a été fondée par une ancienne religieuse de l'école.*

SPORTS

La pratique du sport fait partie des contenus d'apprentissage (y compris ski, piscine). Pour être recevables, les dispenses devront être explicitement justifiées par un médecin.

Celles-ci ne doivent pas être des stratégies d'évitement des activités pour convenance personnelle.



ANIMATION PASTORALE

Dispensée dans un esprit de tolérance et d'ouverture, la catéchèse est obligatoire pour toute famille ayant fait le choix de notre école.

Des temps forts rassemblent les enfants : célébrations, pèlerinage à Riantmont, temps de solidarité.

**Pèlerinage à la Chapelle de Riantmont (Vesancy), vendredi 18 juin 2021.
Réservez votre journée pour nous accompagner!**

De la Maternelle au CP, il s'agit d'un **éveil religieux**, une invitation à ouvrir son cœur à l'Amour de Dieu. Les tous petits apprennent à écouter, regarder, s'émerveiller et célébrer.

Du CE1 au CM2, les enfants peuvent suivre le même programme que les paroisses à raison d'une heure par semaine. Des parents bénévoles permettent de diviser la classe en petits groupes, plus propices à l'échange et à la réflexion.

Pour cette rentrée 2020, deux parcours sont toujours proposés. La circulaire pastorale vous sera adressée la semaine du 24 août par courriel.

Pour la première communion

En début de CM1, les parents seront invités par l'école, et s'ils le souhaitent, à inscrire leurs enfants **dans les paroisses** pour la première communion.

**Comme chaque année, nous recherchons pour renforcer l'équipe,
des bénévoles qui animent ces rencontres de catéchèse ou de réflexion
chrétienne.**

N'hésitez pas à offrir vos services en le signalant au secrétariat.

Merci d'avance pour votre éventuelle disponibilité.

**"La moisson est abondante et les ouvriers trop peu nombreux !
Priez donc le Maître de la Moisson d'envoyer des ouvriers à sa Moisson".**